



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 23 00041** du
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

19 JUL. 2023

Domicilié (e) 15 rue Ernest Renan
94700 MAISONS-ALFORT

En vue de la réalisation : Installation d'un bungalow bureaux de 15m²


Sur un terrain sis 1 RUE DE L'ORME SAINTE MARIE
Cadastré AH521

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

19 JUL. 2023

Le Maire


Philippe GAUDIN
Kati CABILLIC
adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.
Pour le Maire et par délégation
la 3^{ème} adjointe en charge du logement
et de l'urbanisme.

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appareteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 23 00041** du a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appareteur,